

ATALIAN PROPLETE

Société par Actions Simplifiée au capital de 527 238,25 euros

Siège social : 56, rue Ampère - 75017 PARIS

RCS Paris 399.506.641

«la « Société »

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 25 JUILLET 2025

*Le 25 juillet 2025,
A 9h30,*

Les associés de la société **ATALIAN PROPLETE** se sont réunis en Assemblée Générale Annuelle, par visio-conférence, sur convocation faite à chaque associé.

L'Assemblée est présidée par M. Guillaume AMAR, en sa qualité de Président de la Société.

L'Associée ATALIAN S.A.S., est représentée par son Président, Monsieur Guillaume AMAR.
L'Associée LA FINANCIERE ATALIAN, est absente et excusée.

En présence également de :

- M. Philippe JUTARD, Directeur Juridique Groupe,
- M. Laurent JAILLANT, Directeur général du Pôle « Propreté »,
- M. Najib KAJJIA, représentant du personnel,
- M. Benoit BERTHOU, Commissaire aux comptes AUDIT BUGEAUD.

Monsieur Philippe JUTARD, Directeur Juridique Groupe, est désigné secrétaire de séance.

La société ERNST & YOUNG, second Commissaire aux comptes de la Société, et Madame Najoua MEZOUAL second représentant du personnel régulièrement convoqués, sont absents et excusés.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 31.289 actions sur les 34.573 actions ayant le droit de vote, soit 90,05 % du capital social. En conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

M. AMAR, présidant l'Assemblée, dépose alors sur le bureau et met à disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières,
- le rapport du Président,
- un exemplaire des Statuts,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Prise d'acte de la démission du Directeur Général, Monsieur Laurent HERADY,
- Nomination d'un Directeur Général,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée, son rapport. Puis il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION*Prise d'acte de la démission du Directeur Général, Monsieur Laurent HERADY*

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président, prend acte de la démission du Directeur Général, Monsieur *Laurent HERADY*, à compter du 24 juin 2025.

Cette résolution est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION*Nomination du Directeur Général*

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide de nommer en qualité de Directeur Général M. Laurent JAILLANT, né le 21 janvier 1970 à Baume les Dames

Le mandat est donné à compter du 1^{er} juillet 2025 et pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à la décision d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Il est précisé que le Directeur Général ne touche aucune rémunération au titre de son mandat social mais a toutefois droit au remboursement des frais raisonnables exposés dans l'exercice de son mandat, sur présentation des justificatifs.

Le Directeur Général agira selon les instructions du Président auquel il rend compte

Cette résolution est adoptée.

TROISIEME RESOLUTION*Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités*

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 9h40. De tout ce que dessus a été dressé un procès-verbal signé par les associés et membres du bureau de l'Assemblée.

Signé par :

GUILLAUME AMAR

128BA12FE1EA481...

ATALIAN S.A.S.

Associée représentée par Guillaume AMAR,
Président de l'Assemblée

Signed by:

PHILIPPE JUTARD

7486319DDF3E416...

Philippe JUTARD

Secrétaire de l'Assemblée

Signé par :

Laurent Jaillant

BD2AD99851F3485...

M. Laurent JAILLANT

Bon pour acceptation du mandat de Directeur Général